ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

André CHASSAIGNE
Député du Puy-de-Dôme
Président du Groupe
de la Gauche Démocrate et Républicaine
La Croix Blanche
63300 THIERS

Le 5 février 2018

Monsieur Philippe TIQUET
Inspecteur d'Académie
Directeur Académique des Services de
l'Education nationale du Puy-de-Dôme
Cité Administrative
Rue Pélissier
63034 CLERMONT-FERRAND Cedex 1

Objet : école de Job – menace de suppression de poste
Nos références : JB1378

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Comme l'année dernière, je souhaite relayer l'opposition légitime des parents d'élèves, de l'équipe enseignante et des élus locaux à l'annonce de l'éventuelle fermeture d'une classe au sein de l'école publique de Job pour la rentrée 2018.

En effet, cette école compte aujourd'hui 4 classes pour 74 élèves. Les prévisions d'effectifs transmis à vos services pour la rentrée 2018 font apparaître une hausse, avec 5 élèves supplémentaires (TPS inclus). La suppression d'un poste entraînerait donc un taux d'encadrement de plus de 26 élèves par classe.

Les parents d'élèves et l'équipe pédagogique m'ont fait part de leur très grande incompréhension au regard de cette mesure alors que les effectifs progressent, que tous les efforts sont consentis pour l'accueil des TPS, et que le suivi personnalisé des élèves est de plus en plus difficile.

Des efforts importants ont également été consentis par la municipalité avec la construction d'une extension de l'école en faveur de l'accueil dans d'excellentes conditions des maternelles ainsi que l'équipement informatique des 4 classes.

Je tiens à rappeler que la commune de Job se situe en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR), et bénéficie du classement en zone de montagne. Alors que beaucoup d'efforts sont faits de la part des équipes pédagogiques comme des municipalités en faveur de l'amélioration de l'accueil des élèves de maternelle et des conditions d'enseignement, priorités affichées du Ministère de l'Education nationale, comment comprendre de telles propositions de fermeture si ce n'est pour satisfaire à de simples exigences comptables sans lien avec les réalités ?

Aussi, au regard des éléments soulevés, je souhaite que le maintien de la 4ème classe puisse être confirmé au cours du prochain Comité Technique Spécial Départemental du 7 février.

Certain de l'attention que vous porterez à cette école, je vous prie de croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, en l'expression de mes sentiments les meilleurs et les plus cordiaux.

André CHASSAIGNE

☎ 04 73 51 16 93 – télécopie : 04 73 53 97 84
www.andrechassaigne.org - chassaigne.a@wanadoo.fr